



**LE 2 MARS 2015**

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, le lundi 2 mars 2015 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère  
M. Éric Desaulniers, conseiller  
M. Pierre Carignan, conseiller  
M. Serge Simard, conseiller  
Mme Lise Pelletier, conseillère  
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

6994-020315 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**RAPPORT**

C.C.U.

- . Rapport des permis février 2015

**ADMINISTRATION**

- . Rapport budgétaire février 2015

6995-020315 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 FÉVRIER 2015**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2015.

6996-020315 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des annulations chèque C1500159	74,00 \$
Journal des annulations chèque C1500230	1 562,24 \$
Journal des chèques 1500251 à 1500336	454 352,82 \$
Journal des chèques 1500337 à 1500361	103 559,90 \$
Journal des chèques 1500362	31 116,31 \$
Journal des chèques 1500363 à 1500425	184 185,57 \$

6997-020315 **DÉCÈS DE MME JOCELYNE HÉNAULT - CIB** (don 75 \$)

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'entériner le don de 75 \$ fait auprès de la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec lors du décès de Mme Jocelyne Hénault.

6998-020315 **DÉCÈS DE MME NICOLE GIGUÈRE** (don 75 \$)

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'entériner le don de 75 \$ fait auprès de la Fondation de l'hôpital Sainte-Anne de Beaupré lors du décès de Mme Nicole Giguère.

6999-020315 **POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'interdire l'utilisation de la cigarette électronique ou tout produit équivalent, le tout en suivant la réglementation applicable pour la cigarette.

7000-020315 **MANDAT À DELOITTE – VÉRIFICATION 2014**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de mandater la firme « Deloitte » pour la vérification 2014 au coût de 15 400 \$ plus les taxes applicables, le tout suivant l'offre de services datée du 23 janvier 2015.

7001-020315 **RENOUVELLEMENT ABONNEMENT LE COURRIER PARLEMENTAIRE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de renouveler notre abonnement au Courrier parlementaire au montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 1 149,75 \$.

7002-020315 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1180**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 1180 intitulé : « Règlement modifiant le règlement numéro 1004 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec pour ajouter l'article 9.1 *Interdiction de nourrir les cerfs et les orignaux.*

7003-020315 **MANDAT À ORAGE COMMUNICATIONS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater la firme Orage Communication pour l'ajout d'un système d'infolettre à notre site Internet au coût de 1 000 \$ plus les taxes, le tout suivant l'offre de services datée du 11 août 2014.

7004-020315 **NOUVEL ORGANIGRAMME DE LA VILLE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter le nouvel organigramme de la Ville.

7005-020315 **TRANSACTION INCENDIE RUE DU PLATEAU**

Attendu qu'un sinistre est survenu le 26 janvier 2008;

Attendu qu'une série de recours a été engagée contre divers intervenants et propriétaires incluant le service d'incendie de la Ville de Beaupré;

Attendu les règlements intervenus et ceux à venir dans les différents dossiers de cour tant en Cour supérieure qu'en Cour du Québec;

Attendu que la Ville ne contribue pas financièrement aux règlements;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général ou Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents de clôture mettant fin aux différents litiges

7006-020315 **ARC-EN-SONS - COMMANDITE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'acheter un encart publicitaire d'une (1) page couleur au montant de 225,00 \$ soit la dernière page du programme.

7007-020315 **LE SERVICE PERLE POUR PERMIS ET LICENCES POUR ENTREPRISES**

Attendu que la Ville désire adhérer au service PerLe instauré par le ministère de l'Emploi et Solidarité sociale, service en ligne qui facilite la recherche d'informations pour les entreprises sur les permis, certificats et licences requis par le gouvernement du Québec, le gouvernement Fédéral et les municipalités;

En conséquence, Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) d'autoriser le maire et la greffière à signer l'entente à intervenir avec le ministre de l'Emploi et Solidarité sociale;
- b) de nommer M. Jean-François St-Pierre, M. Émile Savard du service de l'urbanisme et Mme Sabrina Laroche, des services administratifs afin de fournir toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de ladite entente.

7008-020315 **PLAN PROJET DE LOTISSEMENT SECTEUR DE L'AVENUE ROYALE OUEST (STEVEN GAGNON)**

**Attendu** que M. Steven Gagnon a déposé un plan projet de lotissement résidentiel préparé par l'arpenteur-géomètre Pierre Clavet, version à jour le 2 février 2015, sa minute 7944 qui implique l'ouverture d'une nouvelle rue via l'avenue Royale près de la limite ouest de la municipalité;

**Attendu** que la Ville de Beaupré réalisera, au cours de l'année 2015, des travaux de réfection et de prolongation des services sur l'avenue Royale entre le viaduc de la route 138 et la limite ouest de la municipalité permettant ainsi la possibilité d'y construire des immeubles le long de l'avenue Royale et la possibilité d'ouvrir une nouvelle rue;

**Attendu** que le projet de lotissement vise à desservir 5 nouveaux lots pour la construction de bâtiments de 4 appartements chacun;

**Attendu** que le service de l'urbanisme et le comité technique de la Ville de Beaupré ont procédé à l'analyse du plan projet de lotissement et il est conforme aux orientations du plan d'urbanisme et au règlement de lotissement ainsi qu'aux normes d'implantation du règlement de zonage;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver le plan projet de lotissement et d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Pierre Clavet version à jour le 2 février 2015, minute 7944 suivant les spécifications suivantes.

- ce projet de lotissement et d'implantation implique notamment la construction d'une rue selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan projet de lotissement;
- d'autoriser le requérant à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en œuvre du projet;
- d'autoriser le requérant à transmettre au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du service des travaux publics;
- d'autoriser la conclusion avec le requérant d'une entente relative aux travaux municipaux selon les exigences du Règlement relatif aux ententes relatives aux travaux municipaux et de fournir les titres de propriété ou les ententes signées avec tous autres propriétaires qui pourraient être interpellés par ce projet;
- d'accepter la cession à titre gratuit, à la Ville de Beaupré, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue;

7009-020315 **PROJETS DE CONSTRUCTION – PIGNONS-SUR-MONT PHASE 2 (22 ET 26, RUE DES PIGNONS)**

**Attendu** que Construction et rénovation Claude Martin inc. a déposé des nouveaux plans pour une demande de permis pour la construction de deux résidences unifamiliales jumelées dans le projet domiciliaire Pignons-sur-Mont, phase II, qui seront désignées comme étant les 22 et 26, rue des Pignons;

**Attendu** qu'en vertu des règlements 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que les constructions projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements, qu'elles s'intègrent quant à leur style architectural et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution 6175-060513 adoptée le 6 mai 2013;
- b) d'approuver les projets de construction.

7010-020315 **PROJET DE CONSTRUCTION – COTEAUX MONT STE-ANNE (251 rue des Glaciers)**

**Attendu** que l'entreprise Harfang construction a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une maison unifamiliale isolée dans le projet domiciliaire Les Coteaux Mont Ste-Anne qui sera désignée comme étant le 251, rue des Glaciers et que cette maison est le modèle du salon Expo Habitat 2015;

**Attendu** qu'en vertu des règlements 1097, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que l'architecture de la construction projetée s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce projet domiciliaire et est conforme aux objectifs et critères énoncés dans le règlement;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver le projet de construction.

7011-020315 **PROJET DE CONSTRUCTION – COTEAUX MONT STE-ANNE (200 rue des Glaciers)**

**Attendu** que Mme Amélie Côté et M. Alexandre Carrier Lamontagne ont déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une maison unifamiliale isolée dans le projet domiciliaire Les Coteaux Mont Ste-Anne qui sera désignée comme étant le 200, rue des Glaciers;

**Attendu** qu'en vertu du règlement 1097, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Attendu** que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que l'architecture de la construction projetée s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce projet domiciliaire et est conforme aux objectifs et critères énoncés dans le règlement;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver le projet de construction.

7012-020315 **MANDAT À ME GUY BEAUREGARD - PISTE CYCLABLE – SERVITUDE DE PASSAGE AVEC GESTION 11275 INC. PARTIE DU LOT 3 682 033**

**Attendu** l'entente intervenue entre la Ville de Beaupré et Gestion 11275 inc. pour l'obtention d'une servitude de passage pour la piste cyclable située sur une partie du lot 3 682 033;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) de mandater Me Guy Beauregard, notaire afin de préparer tous les documents nécessaires à l'obtention de ladite servitude;
- b) d'autoriser le maire, M. Michel Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

7013-020315 **MANDAT À GROUPE GIROUX – PISTE CYCLABLE - DESCRIPTION TECHNIQUE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater le Groupe Giroux afin de préparer une description technique pour la servitude de passage pour la piste cyclable située actuellement sur une partie du lot 3 682 033.

7014-020315 **MODIFICATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Attendu les différents problèmes survenus avec le système de chauffage depuis le début de l'hiver;

Attendu que le remplacement de la fournaise au mazout par une fournaise électrique apporterait une économie d'environ 25% des coûts de chauffage et des gains en émission de gaz à effet de serre;

Attendu qu'il faudrait remplacer l'entrée électrique du centre communautaire et que ces coûts sont évalués à la somme approximative de 6 440 \$;

Attendu que les coûts d'Hydro-Québec sont évalués à la somme approximative de 2 000 \$;

Attendu que les frais d'ingénierie sont évalués à la somme approximative de 2 500 \$;

Attendu que l'ensemble des coûts rattachés à ce projet sont estimés approximativement à 26 600 \$ plus les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement :

- a) de modifier le système de chauffage du Centre communautaire par une fournaise électrique, le tout suivant l'offre de services de la compagnie « Pyrogaz Québec inc. » datée du 2 mars 2015 au montant de 13 745 \$ plus les taxes applicables;
- b) de remplacer l'entrée électrique et les travaux connexes dont les coûts sont évalués à la somme approximative de 13 300 \$; et

- c) Tous ces coûts seront payés à même le surplus accumulé ou de l'année en cours.

7015-020315 **MANDAT À TETRA-TECH – DEMANDE TECQ 2014-2018**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de mandater la firme « Tetra-Tech » pour une assistance technique dans le cadre du programme de transfert d'une partie de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ), le tout suivant l'offre de services datée du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au montant de 2 500 \$ plus les taxes applicables.

7016-020315 **DEMANDE DE CRÉATION D'UN FONDS DÉDIÉ POUR LA MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

**ATTENDU** le nouveau Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées établi des normes nationales qui nécessiteront une mise à niveau très importante ou le remplacement de près du quart des systèmes de traitement des eaux usées du Canada;

**ATTENDU** que la Ville de Beaupré appuie l'objectif que s'est fixé le gouvernement fédéral de protéger les eaux canadiennes;

**ATTENDU** que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) estime que la conformité à ce règlement entraînera des dépenses en immobilisations de plus de 18 milliards de dollars au bas mot, dont au moins 3,4 milliards avant 2020;

**ATTENDU** que la FCM, de même que toutes les collectivités du Canada visées par le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées, espèrent relever ce défi en partenariat avec le gouvernement afin d'assurer des emplois, la prospérité économique et un environnement sain à tous les Canadiens.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que la Ville de Beaupré joigne sa voix à celle de la FCM afin de demander l'établissement d'un nouveau fonds fédéral auquel participeraient les gouvernements locaux et provinciaux à parts égales, de façon à aider les collectivités à supporter les coûts en capital de la reconstruction de leurs systèmes d'eaux usées;

7017-020315 **ACHAT D'UN VÉHICULE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un camion de marque Ford F250 XL 2X4, année 2008 au coût de 14 175 \$ plus les taxes applicables auprès de Location Sauvageau.

7018-020315 **DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DU COMITÉ AD HOC FORMÉ DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT DES BÂTIMENTS ET DE SITES GOUVERNEMENTAUX ET PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** le protocole d'entente conclue entre la Ville de Beaupré et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme de soutien aux

installations sportives et récréatives – Phase II pour la construction d'un centre multifonctionnel prévoit, à son annexe A, dans les obligations du bénéficiaire, l'engagement de la Ville à respecter la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et de sites gouvernementaux et publics*;

**CONSIDÉRANT** que cette politique mentionne, sommairement, que le bénéficiaire d'une subvention gouvernementale pour réaliser un projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site ouvert au public, en tout ou en partie, doit prévoir la nature et l'emplacement d'une œuvre d'art devant être incorporée au bâtiment ou au site en vertu du calcul des sommes assujetties selon le décret 955-66 tel que stipulé à l'annexe 1 et des frais administratifs applicables selon le décret 315-2000;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Beupré est dans l'obligation de désigner des représentants à siéger au sein du comité ad hoc mis sur pied pour l'application de la Politique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes :

- Mme Nancy Pelletier à titre de représentante de la Ville de Beupré, soit la Municipalité;
- Mme Angèle Alexander, à titre de représentante des usages;
- M. Michel Dallaire, à titre d'architecte du projet;
- M. Michel Paré, à titre d'observateur;
- d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à titre de signataire de l'entente de frais de service entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la Ville de Beupré, du contrat maquette entre la Ville et le ou les artistes en concours, du contrat de réalisation de l'œuvre d'art entre l'artiste retenu et la Ville de Beupré.

7019-020315 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC POUR LA CÉRÉMONIE DES ANCIENS COMBATTANTS**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de la Côte-de-Beupré dispose d'un montant de 2 500 \$ par municipalité pour soutenir des activités locales;

**CONSIDÉRANT** les besoins financiers du comité organisateur de la Cérémonie des anciens combattants;

**CONSIDÉRANT** que la Cérémonie des anciens combattants se tient sur le territoire de la Ville de Beupré

**CONSIDÉRANT** que la cérémonie regroupe des gens de l'ensemble du territoire de la Côte-de-Beupré et de l'extérieur;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que le conseil demande à la MRC de la Côte-de-Beupré de verser la somme réservée pour Beupré de 2 500 \$ à la Ville de Beupré.

7020-020315 **NOMINATION DES NOUVEAUX BÂTIMENTS DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de nommer les nouveaux bâtiments du centre multifonctionnel :

- Pavillon Le Boisclair
- Pavillon Ferdinand-Charles Van Bruyssel

7021-020315 **MDA ARCHITECTES - HONORAIRES PROFESSIONNELS FACTURE #95487 POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #95487 au montant de 48 250 \$ plus les taxes soit la somme de 55 475,44 \$ dans le cadre du projet du centre multifonctionnel des loisirs.

7022-020315 **EMBAUCHE PERSONNEL COURS DE NATATION PRINTEMPS 2015**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de procéder à l'embauche des personnes suivantes et d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacune pour les cours de natation :

Andréa Labonté, monitrice en chef :	16,90 \$/h
Camille Martineau, monitrice :	14,57 \$/h
Alexandre Bilodeau, moniteur :	14,32 \$/h
Karel Ferland, assistante-monitrice :	12,82 \$/h

7023-020315 **NOMINATION DU COMITÉ DE PILOTAGE POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)**

**ATTENDU** que la Ville de Beupré a obtenu une subvention de 12 000 \$ pour réaliser une politique des aînés et un plan d'action dans le cadre de la démarche MADA;

**ATTENDU** que la Ville de Beupré a signé le 28 janvier 2015, la Convention d'aide financière avec la ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation;

**ATTENDU** que l'article 3.3 de cette convention stipule que le conseil municipal doit adopter une résolution qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA décrivant son mandat ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

**ATTENDU** que le mandat de ce comité de pilotage est l'élaboration de la politique municipale des aînés et la réalisation d'un plan d'action;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Lise Pelletier appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes membres du Comité de pilotage MADA et que le mandat de ce dernier est d'élaborer une politique municipale des aînés et de réaliser un plan d'action :

- M. Michel Paré, maire de la Ville de Beaupré;
- Mme Lise Pelletier, conseillère municipale à la Ville de Beaupré et responsable des questions aînées (RQA);
- M. Gilles Carrier, directeur des loisirs de la Ville de Beaupré;
- Mme Audrey Bérubé, coordonnatrice à la programmation et vie communautaire à la Ville de Beaupré;
- Mme Anne-Sophie Sanche, organisatrice communautaire, CSSS Québec-Nord;
- Mme Nancy Pilote, directrice de la Corporation de développement communautaire;
- Mme Monique Proulx, directrice de l'Association des bénévoles Côte-de-Beaupré;
- M. Marc-André Avoine, coordonnateur au transport, PLUMOBILE;
- Mme Renelle Valade, directrice, Services à domicile Orléans;
- Mme Nicole Poulin, représentante de la FADOQ;
- M. Jacques Fortin, curé;
- Mme Lucette Godbout, représentante citoyenne;
- Mme Louise Deschênes, représentante citoyenne.

7024-020315 **EMBAUCHE PERSONNEL DE RELÂCHE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche du personnel nécessaire au bon fonctionnement des activités pour la semaine de la relâche en fonction du nombre d'inscriptions;
- b) d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacun pour l'année 2015 :

Claudie Lavoie, responsable :	13,00 \$
Mireille Cloutier-Tremblay :	11,75 \$
Mathilde Duclos :	11,45 \$
Kim Marchand :	11,45 \$
Sabrina Paré :	11,45 \$
Isabelle Dupont	11,45 \$
Michaël Huot :	11,45 \$
Olivier Verreault :	10,70 \$
Cédric Grenier :	10,70 \$
Noémie Paré :	10,70 \$
Gabriel Paré	10,70 \$

7025-020315 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE COURS DE GYMNASTIQUE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) d'autoriser M. Gilles Carrier, directeur des loisirs à déposer à une demande d'aide financière auprès de l'Unité des loisirs et sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) et à signer tous les documents nécessaires à cet effet;
- b) d'autoriser l'achat de matériel au montant de 2 100 \$.

7026-020315 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ALEX THIBAUT**

**ATTENDU** la demande d'aide financière déposée par Alex Thibault dans le cadre de sa participation aux Jeux du Québec à Drummondville qui se tiendront du 27 février au 7 mars 2015;

**ATTENDU** que la Ville est fière d'encourager ses athlètes dans l'atteinte de leur objectif;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de verser à Alex Thibault la somme de 500,00 \$ à titre d'aide financière.

7027-020315 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ANNE-MARIE PETITCLERC**

**ATTENDU** la demande d'aide financière déposée par les Jeux du Québec pour Anne-Marie Petitclerc dans le cadre de sa participation aux Jeux du Québec à Drummondville qui se tiendront du 27 février au 7 mars 2015;

**ATTENDU** que la Ville est fière d'encourager ses athlètes dans l'atteinte de leur objectif;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de verser à Anne-Marie Petitclerc la somme de 500,00 \$ à titre d'aide financière.

7028-020315 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE JEAN-FÉLIX MARTINEAU**

**ATTENDU** la demande d'aide financière déposée par les Jeux du Québec pour Jean-Félix Martineau dans le cadre de sa participation aux Jeux du Québec à Drummondville qui se tiendront du 27 février au 7 mars 2015;

**ATTENDU** que la Ville est fière d'encourager ses athlètes dans l'atteinte de leur objectif;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de verser à Jean-Félix Martineau la somme de 500,00 \$ à titre d'aide financière.

7029-020315 **DÉMISSION DE M. MAXIME DUCHAINE – POMPIERS TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de prendre acte de la démission de M. Maxime Duchaine à titre de pompiers à temps partiel.

7030-020315 **MANDAT À YHC ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution #6729-070714 adoptée le 7 juillet 2014;
- b) d'augmenter les honoraires professionnels de 6 000 \$ à 15 000 \$.

7031-020315 **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, approuvé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que la Ville manifeste son intérêt à la création d'une Corporation de développement économique et pour l'implantation d'un motel industriel dans le parc industriel de Beaupré.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Huit (8) personnes sont présentes et plusieurs commentaires ont été émis et questions ont été posées concernant :

- Quels seront les coûts reliés aux travaux de l'Avenue Royale pour les bénéficiaires.

7032-020315 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 40 .

---

Michel Paré  
Maire

---

Johanne Gagnon, greffière et  
Directrice générale